

Mardi 16 juillet 2019

APPEL À PROJET

LA VILLE PRÉPARE LA SECONDE VIE DE L'OMNIA

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, un appel à projet pour la réhabilitation de l'emblématique ancienne salle de cinéma cherbourgeoise a été lancé, ce mardi 16 juillet, par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. La date limite du dépôt de candidature est fixée au 15 octobre.

Le lieu est connu de tous les Cherbourgeois. Bien que fermé au public depuis 2013, pour des raisons de sécurité, sa grande façade vitrée, laissant apercevoir depuis la rue de la Paix son majestueux escalier avec ses rampes ouvragées et ses fresques labellisées *Patrimoine du XX^e siècle*, en impose toujours autant. Consciente de l'intérêt patrimonial et culturel de cet ensemble architectural situé en plein centre-ville, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, propriétaire des lieux depuis 1986, souhaite engager sa réhabilitation. Dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé mardi 16 juillet par la municipalité. « *L'idée est de garder la vocation culturelle de ce lieu qui appartient à tous* », souligne Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin.

VOCATION CULTURELLE OU DE LOISIRS

L'appel à projet s'adresse à des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes et de programmistes qui devront imaginer le devenir de l'Omnia autour d'une vocation tertiaire, culturelle et/ou de loisirs, en complémentarité de l'offre du territoire. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 15 octobre 2019. A l'issue du processus de consultation, où l'architecte des bâtiments de France est associé, un contrat de cession ou de mise à bail pourra être conclu avec le groupement lauréat. Le projet retenu sera annoncé d'ici à l'été 2020 et le chantier de réhabilitation pourra alors être engagé. « *Nous attendons un projet de reconversion ambitieux, capable d'apporter quelque chose de nouveau dans la ville, dans ce secteur en particulier. L'Omnia devra retrouver sa fonction d'animation urbaine et d'attractivité. Je souhaite vraiment qu'il prenne toute sa place aux côtés des autres lieux qui émergent depuis un ou deux ans dans la ville et qu'il retrouve son aura. Le projet lauréat devra être audacieux et savoir donner sa place à l'Omnia dans la ville d'aujourd'hui* », précisent encore Benoit Arrivé et Sébastien Fagnen, qui portent ce dossier ensemble depuis son origine. L'État et les partenaires



pourront également accompagner les opérateurs lauréats, en mobilisant leur financement au titre du programme Action Cœur de ville.

Inauguré en 1911, l'Omnia, située au 12 de rue de la Paix, est exploité à l'époque par la Société Pathé. Sa salle est déjà composée d'un orchestre et d'un balcon. Pendant l'Occupation, le cinéma sera réquisitionné par les Allemands. Mais il faut attendre 1952 et sa première grande rénovation pour découvrir sa façade d'aujourd'hui, avec son hall et sa salle actuelle. En 1986, le cinéma ferme officiellement ses portes. Racheté par la municipalité la même année, le lieu accueille alors des réunions publiques et diverses manifestations jusqu'à sa fermeture en 2013.